

avec M. Guy-Michel BOLOUVI



Présentation

M. Bolouvi est un journaliste ouest-africain qui couvre l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest. Consultant pour diverses organisations internationales dont le CSAO/OCDE, il est à l'origine du bulletin « les Chroniques Frontalières ». Il collabore également au Programme d'Initiatives Transfrontalières de la CEDEAO et à l'enquête (mars 2008) au Niger sur le thème : "Migrations et Associations de développement au Niger" dans le cadre du Programme européen de lutte contre la migration clandestine. Cet entretien est un extrait des Cahiers de l'Afrique de l'Ouest sur « *Les enjeux régionaux des migrations ouest-africaines : perspectives africaine et européenne* » (à paraître en février 2009).

LE NIGER : PAYS DE TRANSIT

Moins médiatisées que les départs en pirogue par les côtes, les filières des migrations se développent au Niger. Selon vous, pour quelles raisons ?

La raison principale est d'ordre géographique. Ce vaste territoire¹ de 1.267.000 Km², s'ouvre au Nord sur la Libye et l'Algérie pour les pays de destination, avec des points d'entrée par le Nigeria, le Bénin, le Burkina Faso et le Mali. Ce grand espace dont la surveillance des frontières nécessiterait d'énormes moyens, récupère également les refoulés de Libye et d'Algérie : Une population dont le nombre croît à mesure que se renforcent les accords juridiques et les dispositifs répressifs aux portes de l'Europe.

Malgré l'ampleur du flux de migrants transitant par le Niger, candidats de l'Eldorado ou refoulés, le phénomène émeut encore peu. « *Voyager, n'est pas un délit* » et le Niger applique et respecte en cela la disposition de la CEDEAO prônant la libre circulation des ressortissants de l'espace communautaire ouest-africain. Le Niger constitue depuis longtemps une passerelle pour les migrants en direction des pays du Maghreb et dorénavant d'Europe. [...]



Les dynamiques migratoires communément qualifiées de clandestines qui se développent désormais via le Niger forment une nébuleuse autour de nouvelles escales et de la sédentarisation. Ces migrations fluctuantes sont difficiles à évaluer. Toutefois deux constantes se dégagent : le peu d'attention accordée par le pays aux migrations et la persistance traditionnelle d'une fonction de passage : soit vers la Libye, pour la Libye, ou pour passer en Italie ou en Algérie ; soit enfin pour aller directement en l'Algérie puis au Maroc et se fondre dans les connexions vers l'Espagne et la France. Les migrants ont des points de ralliement pour la traversée du désert: par ordre d'importance, Agadez, Arlit et Dirkou, toutes des villes ou bourgades, à la porte du désert pour Agadez, en pleine zone désertique pour Arlit en direction de l'Algérie et, Dirkou en direction à la fois de l'Algérie et de la Libye. Le Niger est ainsi devenu une aire de transit pour les migrants de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. [...]

¹ Pays enclavé d'Afrique occidentale, à 700 km de la mer, le Niger a pour capitale Niamey et s'étend sur une superficie de 1 267 000 km² et compte 7 frontières rectilignes et artificielles héritées de la colonisation. Le Niger est limité au nord par l'Algérie et la Libye, à l'est par le Tchad, au sud par le Nigeria et le Bénin, au sud-ouest par le Burkina Faso et à l'ouest par le Mali.

Comment Agadez est devenue une étape dans l'itinéraire des migrants ou comment illustrer l'un des effets pervers du durcissement du contrôle aux frontières ?

Agadez, la ville historique de la grande époque des caravaniers, fait encore date dans son rôle d'étape stratégique entre le Sud et le Nord. Elle possède un double attrait : d'une part, sa gare routière offre aux migrants qui y débarquent avec l'argent nécessaire pour la suite du trajet de pouvoir continuer avec peu d'escalas; de l'autre, elle est une ville très hospitalière pour ceux qui doivent s'y reposer ou essayer de regagner de l'argent pour le reste du voyage. L'existence de cette double filière, et de réseaux de migration bien structurés a fait d'Agadez une ville de «transit» par excellence. Les migrants en panne ou en transit se retrouvent dans les activités de vente de pièces détachées de moto, cordonnerie, couture «ambulante», peinture et maçonnerie, etc. Avec le durcissement du passage aux frontières se développent des activités plus lucratives comme le trafic de drogue, le proxénétisme et la prostitution.



Porte d'entrée de la ville d'Agadez



La ville d'Agadez devenue «commune urbaine» avec la décentralisation, offre aujourd'hui une sécurité suffisante aux migrants offrant des prestations favorables à leur «transit» : accueil, hébergement, convoyage. Dès leur entrée dans la ville, les migrants sont pris en main par des professionnels de la migration : les «cokseurs» qui les repèrent, les mettent en confiance, les conduisent à un «Boss», à la fois aubergiste et «tour-opérateur». Ce dernier, chef de «Ghetto» souvent un migrant infortuné qui se sédentarise pour exploiter le filon du «transit» propose un hébergement et un repas, organise l'emploi du temps et la feuille de route, se comporte en tuteur omniscient et omnipotent. Une fois dans le ghetto, le migrant perd son droit de parole. [...]

Depuis quelques années, l'Afrique du Nord accueille un nombre croissant de migrants «en transit» subsahariens, désireux de passer en Europe. Le contrôle des frontières européennes s'externalisant et se renforçant, la migration de «transit» est devenue une migration de fait se délocalisant toujours plus au Sud. Ce durcissement entraîne une sédentarisation plus ou moins temporaire des migrants, parfois de plusieurs années. Ainsi sont nées ou se sont recomposées, des villes relais comme Tamanrasset dans le Sud algérien, Nouadhibou au Nord de la Mauritanie, Oujda au Maroc frontalier avec l'Algérie et, Gao et Agadez aux portes du Sahara, respectivement au Mali et au Niger.

Peut-on dresser un profil des migrants qui choisissent le couloir nigérien ?

Les migrants sont si nombreux à Agadez que la première question devrait être, «Combien sont-ils ?» avant « Qui sont-ils ? ». Le phénomène est complexe et dynamique. Un fait est sûr, il s'agit de personnes fatiguées de leur quotidien local, d'«un futur qu'on n'atteint jamais», animés d'une forte conviction qu'ailleurs est meilleur. Il s'agit principalement d'hommes et de femmes, relativement jeunes, capables de financer un voyage long et coûteux ; disposés à tout tenter pour réunir leur viatique en cours de route. La plupart entreprend le voyage avec la bénédiction de l'entourage familial qui, le plus souvent, a financé collectivement. Ils ont, pour la plupart, un niveau d'éducation relativement élevé ; beaucoup d'entre eux ont le niveau Bac ou plus, seule une minorité est illettrée.

Se côtoient ceux qui tentent l'aventure pour «poursuivre leurs études», ceux avec une qualification professionnelle qu'ils souhaitent «vendre à meilleur prix ailleurs» et les aventuriers. Se développent aussi les réseaux de pègre, ceux qui utilisent la migration pour le trafic de femmes vers la Libye et les trafiquants de drogue. La majorité des migrants «éduqués» viennent des pays côtiers (Nigeria, Ghana, Gambie, Sierra Leone, Liberia, Sénégal, Togo, Bénin, Côte d'Ivoire) et de l'Afrique centrale (Cameroun, Congo, RD Congo) tandis que les migrants en provenance du Mali et du Niger sont souvent analphabètes.

Le cas des Nigériens est particulier, en ce sens qu'ils sont rarement attirés par l'Europe. Ils ont pour destination principale la Libye et sont appelés des «*exodants*». Le Nigérien migre généralement pour raison alimentaire et cherche à combler la période «*creuse*» entre la dernière récolte et la prochaine campagne agricole.

Il est très difficile de quantifier le flux de migrants qui empruntent le couloir nigérien vers le grand Nord, la Libye, l'Algérie ou l'Europe. Un chiffre annuel, de l'ordre de 100 000 Subsahariens, est le plus souvent avancé en ce qui concerne les années 2000. Les filières via la Libye puis l'Italie et via l'Algérie et le Maroc puis l'Espagne semble représenter l'essentiel des flux jusqu'à ce jour. Le système de contrôle plus efficace et organisé au niveau des pays de destination fait que le nombre de ceux arrêtés en Afrique du Nord et sur les côtes européennes est mieux connu. Selon des données recueillies à la gare d'Agadez en août 2007, par une Ong qui assiste les migrants en transit, les Nigériens constituent la majorité de la population des migrants au départ d'Agadez, soit 42 %, suivis des Nigériens (33,5 %), des Ghanéens (15,32 %), des Sénégalais et des Maliens (4,6 %). Les moins nombreux sont les Burkinabés, les Ivoiriens, les Camerounais et les Centrafricains. Les chiffres de la DRPN nigérienne (direction régionale de la police nationale) indiquent que 80% des migrants se dirigent vers la Libye et 20 % vers l'Algérie. Toutefois, sur les 80 % allant en Libye, une partie, impossible à chiffrer, repasserait sur le territoire algérien pour suivre la filière algéro-marocaine à destination de l'Europe. Les chiffres sont peu fiables mais les passages sur la voie officielle montrent une différence entre les entrées et les sorties, qui indique que la population des migrants «en transit» est importante.

Quels sont les itinéraires empruntés par les migrants à partir du Niger ?

Depuis le XVI^{ème} siècle, Agadez s'est comportée en carrefour des mouvements de personnes et des biens entre le Nord et le Sud du continent africain. Sa position géographique, à l'intersection des grandes pistes caravanières reliant la Méditerranée au pays hausa commerçant est aujourd'hui exploitée par les migrants et les réseaux de migration. Le renforcement du contrôle des frontières de l'Europe rend les chemins de la migration clandestine plus longs et plus difficiles.

Les principales entrées sont :

- ▶ La frontière Nigeria-Niger pour ceux en provenance du Nigeria ou des pays d'Afrique centrale ;
- ▶ La frontière Burkina Faso-Niger pour ceux en provenance du Burkina, du Ghana, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Sénégal, de la Guinée ;
- ▶ La frontière Mali-Niger pour ceux en provenance du Mali par Yassane (Ayorou) au Nord du Niger.



Pour le contrôle de ces entrées, le Niger compte 10 postes officiels de police : Makalondi (Niger/Burkina) ; Gaya (Niger/Bénin), Sabon Birni, Birnin Konni, Dan Issa, Dan Barto, Tinkin (Niger/Nigeria) ; N'Guigmi (Niger/Tchad) ; Ayorou (Niger/Mali) et Assamakka (Niger/Algérie). Les itinéraires s'articulent autour de trois étapes clés : **Agadez**, point de rassemblement de migrants en attente de départ vers l'Algérie ou la Libye ; **Dirkou**, point de passage obligé vers ou au retour de la Libye et porte détournée d'entrée en Algérie ; **Arlit**, avec un point de passage officiel et une voie clandestine d'entrée en Algérie.

Pour ce qui concerne l'axe Agadez-Dirkou, les routes sont les suivantes :

- ▶ Au Nord-Est/Est (vers la Libye) : Agadez - Dirkou - Siguedine - Dao Timmi - Madama (poste frontière) - Toummo - (Al Katrun - Sabah, en Libye).
- ▶ Au Nord-Est/Nord-Ouest (vers l'Algérie) : Agadez – Dirkou – Siguedine – Chirfa – Djado - DJanet (Algérie).

Pour ce qui concerne l'axe Agadez-Arlit, les routes sont les suivantes :

- ▶ Au Nord-Ouest/Nord (vers l'Algérie) : Agadez - Arlit - Assamakka (poste frontière) – (In Guezzam - Tamanrasset en Algérie). Il s'agit de la voie officielle, et par conséquent la moins pénible, mais la moins fréquentée.
- ▶ Au Nord-Ouest/Nord-Est (vers l'Algérie) : Agadez - Arlit - Tchingalen - Adrar Bous - puits de Tchibarakaten - DJanet (Algérie). Ce dernier axe autrefois privilégié par les migrants clandestins n'est plus fréquenté depuis l'éclatement d'une rébellion armée dans la région.

Avec ces quatre (4) filières « officielles » vers le Nord, dont une vers la Libye et trois vers l'Algérie, Agadez se positionne en étape stratégique entre le Sud et le Nord de l'Afrique. [...]

Quels sont, selon votre expérience du terrain, les prochains enjeux au Niger relatifs aux migrations ouest-africaines ?

Les migrations font à l'heure actuelle davantage débats en Europe qu'au Niger. 3 % de la population ouest-africaine est migrante et à plus de 80 % dans la région (contre 0,5 % de la population européenne). L'Afrique de l'Ouest possède donc une longue tradition de mobilité volontaire ou non. Ne sont en plus pas considérées dans les quelques statistiques que l'on possède les migrations de moins d'un an, de caractère saisonnier, commercial ou transfrontalier. Le Niger respecte le développement communautaire tel qu'il est régi par les traités régionaux de libre circulation des personnes et des biens (protocole de la CEDEAO). Voyager ne constitue pas un délit et aucun « migrant de l'espace communautaire » n'est inquiété au motif qu'il voyage. Le droit interne nigérien ne se trouve pas dans la situation délicate et paradoxale du Sénégal qui par sa législation peut être amené à juger sur son territoire des migrants sénégalais arrêtés au sein même de leur pays pour leur entrée encore fictive virtuelle dans l'espace. La migration n'est donc pas traitée de manière répressive. Toutefois le pays se trouve face à plusieurs dérives engendrées en partie par les renforcements du contrôle à la sortie aux frontières nord et ouest-africaines.

1. La première concerne l'augmentation du nombre de migrants en panne ou en transit dans des villes comme Dirkou, Arlit ou Agadez (un phénomène du même ordre frappe Tamanrasset). S'y développe et de manière très visible à Agadez une économie lucrative de trafic (ou non) liée à la croissance du nombre de migrants et leur sédentarisation le temps de récupérer l'argent nécessaire au reste du voyage. De plus, il faut savoir qu'il est monnaie courante de s'acquitter de « droits d'entrée » dans les villes étapes auprès des barrages de police et de « droits de séjour » auprès des municipalités.
2. La seconde dérive concerne l'organisation du parcours du migrant, désormais pris en charge par un « ghetto ». Les migrants ne s'inscrivent plus dans une démarche individuelle mais se trouvent « obligés » de recourir à un réseau. Cette situation n'est pas encore aussi détériorée qu'au Maroc où des filières de traite ont tendance à supplanter les passages qui ont de tout temps existé. Il ne faut en effet pas oublier que si criminalisation il y a, elle concerne le trafiquant ou l'organisateur et non le migrant, et ce en respect du Protocole contre le trafic illicite de migrants.
3. La troisième dérive concerne la dimension humaine du phénomène : des migrants en panne dans les villes étapes parce qu'ils ne possèdent plus d'argent ou qu'ils n'osent pas rentrer chez eux par honte ; des refoulés ouest-africains de Libye ou d'Algérie reconduits à la frontière nigérienne quelque soit leur nationalité qui se retrouvent sans moyens au mieux à Agadez, au pire dans le désert. Ce dernier point soulève un risque de fragilisation des efforts pour le développement communautaire et la construction régionale. Jusqu'à quel point le Niger pourra-t-il recevoir sur son territoire national des refoulés des pays de la sous région tout en respectant le protocole de libre circulation des personnes, vital à l'équilibre ouest-africain ?



>> **Contact** : M. Guy-Michel Bolouvi: mboluvi@yahoo.fr

Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest/OCDE

Adresse postale : 2 rue André Pascal, 75775 Paris Cedex 16, France
Adresse du bureau : Le Seine Saint-Germain, 4 bd des Iles, 92130 Issy-les-Moulineaux - France
Ligne directe : +33 (0)1 45 24 89 87 - Fax: +33 (0)1 45 24 90 31
E-mail : swac.contact@oecd.org / www.westafricaclub.org

